



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

Le 14 Avril 2025, à 21h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de séance, sous la Présidence de Monsieur Gérard LETEISSIER, Maire.

Présents : Gérard LETEISSIER, Myrienne DUPONT, Bruno RUIZ, Amandine PALMIE, Elisabeth DARROUX-OLIE, Elisabeth BEFFY, Anne-Emmanuelle JOUANNE, Mickael PROVOST, Françoise MILLAUD, François IZARD, Stéphane MOUCHARD, Laurent ALBEROLA et Patricia POHER.

Absents représentés : Denis MEURET, procuration à Gérard LETEISSIER ; Julien COACOLO, procuration à Stéphane MOUCHARD ; Antoine MICHEZ, procuration à Bruno RUIZ ; Manon RENARD, procuration à Myrienne DUPONT ; Patrick SEYFRIED, procuration à Elisabeth DARROUX-OLIE.

Absent : Macha CASTEL.

Secrétaire de séance : Anne-Emmanuelle JOUANNE.

Programmation cinématographique au Lido – Convention de partenariat à conclure avec l'Association CINEM'AUDE-VAP

A l'UNANIMITE, Conseil Municipal a **Approuvé** la convention de partenariat à conclure avec l'association CINEM'AUDE-VAP.

Entretien des sentiers de randonnées pédestres et à VTT – Exercices 2023 et 2024 – Convention de partenariat à conclure avec l'Office de Tourisme Côte du Midi.

A l'UNANIMITE, Conseil Municipal a **Approuvé** la convention de partenariat à conclure avec l'association CINEM'AUDE-VAP.

Entretien et balisage des sentiers de randonnées pédestres – Exercice 2025 – Avenant à la Convention de partenariat initiale, conclue entre la Commune d'Argeliers et l'Office de Tourisme Côte du Midi.

A l'UNANIMITE, Conseil Municipal a **Approuvé** l'avenant 2025 à la convention de partenariat, conclue entre la Commune et l'Office de Tourisme Côte du Midi, et visant à entretenir et baliser les sentiers de randonnées, répertoriés sur le territoire communal.

Mise à disposition d'un local communal – Convention à conclure avec les Associations concernées.

A l'UNANIMITE, Conseil Municipal a **Approuvé** la convention de mise à disposition permanente d'un local de stockage, au profit d'une association.

Utilisation de la piscine « d'Espace de Liberté » – Convention à conclure avec le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération

A l'UNANIMITE, Conseil Municipal a **Approuvé** la convention de partenariat, à conclure avec la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, portant sur les modalités d'utilisation de la piscine de l'Espace de Liberté, par les élèves du Groupe Scolaire.

Mise en place de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) des Policiers Municipaux.

A l'UNANIMITE, Conseil Municipal a **Approuvé** la mise en place de l'Indemnité Spéciale de Fonctions et d'Engagement (ISFE) des Policiers Municipaux.

Approbation de l'Organigramme.

Par 17 VOIX POUR et UNE ABSTENTION (Laurent ALBEROLA), Conseil Municipal a **Approuvé** l'organigramme des Services de la Commune, actualisé à ce jour.

Recrutement de saisonniers – Créations de Postes

A l'UNANIMITE, Conseil Municipal a **Approuvé** la création de Postes de saisonniers, pour un équivalent de 4 ETP, à répartir sur la période comprise entre le 1^{er} Juillet et le 31 Août 2025.

Modalités d'attribution d'un cadeau, à l'occasion du départ à la retraite d'un agent

A l'UNANIMITE, Conseil Municipal a **Approuvé** les modalités de la prise en charge financière par la Commune, des frais inhérents à l'organisation d'un apéritif, ainsi qu'à l'achat d'un cadeau, et ce lors du départ à la retraite d'un agent communal, telles que définies dans la Délibération correspondante.

Budget Principal M57 – Vote du CFU 2025

Par 16 VOIX POUR (Le Maire étant sorti) et 1 VOIX CONTRE (Laurent ALBEROLA), le Conseil Municipal a **Approuvé** le CFU 2025 de la Commune, présenté par Monsieur le Maire, et relatif au Budget M57.

Budget M57 - Affectation du Résultat 2024

Par 17 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE (Laurent ALBEROLA), le Conseil Municipal a **Approuvé** l'Affectation du Résultat de Fonctionnement 2024, d'un montant excédentaire de 665 183,84 €, ainsi qu'il suit : 246 911,89 € en Recettes d'Investissement, au Compte 1068, et 418 271,95 €, en Recettes de Fonctionnement, au compte 002.

Vote des Taux d'Imposition 2025

Par 17 Voix POUR, 1 Voix CONTRE (Laurent ALBEROLA), le Conseil Municipal a **Fixé** les Taux Communaux d'Imposition, ainsi qu'il suit : Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) 57,48 % ; Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) 74,97 % ; Taxe d'Habitation (TH) 14,78 %.

Vote des Subventions aux Associations

Par 18 Voix POUR, le Conseil Municipal a **Décidé** de voter une enveloppe d'un montant de 37 500 €, destinée à subventionner les Associations du Village.

Vote du Budget Principal M57 – Exercice 2025

Par 16 VOIX POUR et 2 VOIX CONTRE (Laurent ALBEROLA et Patricia POHER), le Conseil Municipal a **Adopté** le Budget Principal de la Commune, pour l'Exercice 2025, ainsi qu'il suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses = 2 404 025,35 €

Recettes = 2 404 025,35 €

Section d'Investissement

Dépenses = 565 399,13 €

Recettes = 565 399,13 €

Budget M4 – Vote du CFU 2025

Par 16 Voix POUR (Le Maire étant sorti) et 1 ABSTENTION (Laurent ALBEROLA), le Conseil Municipal a **Approuvé** le CFU 2025 de la Commune, présenté par Monsieur le Maire, et relatif au Budget M4.

Budget M4 - Affectation du Résultat 2024

Par 17 Voix POUR et 1 ABSTENTION (Laurent ALBEROLA), le Conseil Municipal a **Approuvé** l'Affectation du Résultat d'Exploitation 2024, d'un montant excédentaire de 22 660,78 €, ainsi qu'il suit : 22 660,78 €, en Recettes de Fonctionnement, au Compte 002.

Vote du Budget M4 2025

Par 17 Voix POUR et 1 ABSTENTION (Laurent ALBEROLA), le Conseil Municipal a **Adopté** le Budget M4 de la Commune, pour l'Exercice 2025, ainsi qu'il suit :

Section d'Exploitation

Dépenses = 38 660,78 €

Recettes = 38 660,78 €

Section d'Investissement

Dépenses = 7 830,00 €

Recettes = 7 830,00 €

Budget 2025 M57 – Dépenses à imputer au Compte 6232 « Fêtes et Cérémonies »

A l'UNANIMITE, Conseil Municipal a **Approuvé** la liste des dépenses à imputer au Compte 6232 « Fêtes et Cérémonies ».

Budget M57 2025 – Mise en place de la fongibilité des crédits

Par 17 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE (Laurent ALBEROLA), le Conseil Municipal a **Approuvé** la mise en place de la fongibilité des crédits en Sections de Fonctionnement et d'Investissement.

Avance de trésorerie remboursable – Convention à conclure avec le SIVU du Sud Minervois

Par 17 Voix POUR et 1 ABSTENTION (Laurent ALBEROLA), le Conseil Municipal a **Approuvé** la convention d'avance remboursable, à conclure avec le SIVU du Sud Minervois, et ce pour un montant de 10 000 €.

La séance est levée à 22h25

Compte-Rendu affiché le 23 Avril 2025

Le Maire,

Gérard LETEISSIER

